

CONTRAT 934
N/REF : 5/05/2024 0H08 C:000302 I:00446
V/REF : Contrat N°000934 du 25/04/2022

SARL CHANCLAR

**1, ROUTE DU MANS
53480 VAIGES**

IMMEUBLE : CARREFOUR
1, ROUTE DU MANS
53480 VAIGES

Rennes, le

16 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : SEPARATEUR - Contacter MME ANDRÉ TEL 02 43 90 50 12
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mme A-C ANDRE

INTERVENTION DU 13/09/2024 :
POMPAGE ET NETTOYAGE
STATION SERVICE :
- 1 SEPARATEUR A HYDROCARBURES 0.5 M3
- 3 GRILLES EAUX PLUVIALES

OBSERVATION :
LES DECHETS POMPES DURANT L'INTERVENTION SERONT EVACUES EN CENTRE DE
TRAITEMENT AGREE ET FACTURES EN SUS DE L'INTERVENTION AU PRIX DE :
- LES DECHETS LIQUIDES HYDROCARBURES : 268,00 EUROS HT / T(S)

FACTURATION : :
la redevance sera facturée par 1 fois l'an a l'issue de chaque intervention et
payable a 45j réception de facture.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P0 \quad (\quad 0,15 \quad + \quad 0,85 \quad \text{ICHTrev-TS1'} \quad \text{-----} \quad)$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1' est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE
connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision



**Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365**

FACTURE N° 4090717

Date de derniere révision des prix : 1/05/2024

Prix de base du contrat	:	267,55
-------------------------	---	--------

Indice ICHTrev-TS1	Mois de l'indice de base	: 04/2021	Valeur	: 128,7
	Mois de l'indice de révision	: 03/2024	Valeur	: 138,9

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U.	HT	
1,00	Entretien 1 Sépar.Hydro./3 Grilles Ep	1/AN	285,57		285,57

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT
0,50	M3 de déchets hyrdocarbone traités		286,05	143,02

TOTAL H.T.	428,59
--------------------	--------

T.V.A.	a 20,00%	85,71
--------	--------------------	-------

TOTAL T.T.C.En EURO _____514,30

Valeur en votre reglement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.